Mis à jour le 09/04/2020

Type d'action

Le promoteur de l'action

UNAFAM Isère

Territoire Départemental

Responsable Françoise Braoudakis (Présidente déléguée de l'Isère)
Telephone 04 76 43 12 71
Courriel 38@unafam.org
Site Internet https://www.unafam.org/isere
Adresse Maison des associations - 6, rue Berthe de Boissieux, Grenoble 38000, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association	Regrouper sur le plan national les familles de malades psychiques dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts.
Activités principales réalisées	
	359
Nombre de bénévoles	51
Nombre de salariés	1
	Départemental
	Isère

Description de l'action	
Thématiques associées à votre action	Santé mentale
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	ESMPI, 100 Avenue du Médipôle, 38300 Bourgoin-Jallieu / Maison des associations - 6 Rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble / Salle du Serdac, Immeuble les Nymphéas 3, 1 Boulevard Eugène Arnaud, Vienne, France
	01/01/2018
Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Nombre de bénéficiaires (par an)	55

	Proches de malades et/ou situation de handicap, Aidants de malades et/ou situation de handicap
Qui sont les financeurs ?	
	Urbain
Une évaluation a t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Procédés opératoires utilisés	Statistiques et questionnaires de satisfaction, puis un questionnaire d'évaluation anonyme est envoyé aux participants. Ils sont centralisés puis une analyse de ceux-ci sont envoyés à l'ARS.
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Oui
	10 séances par an, le participant s'engage pour un an et peut réitérer son inscription sur 3 ans
	Oui
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Oui
Si oui, merci de préciser les outils utilisés	Programme, diaporama et distribution de divers documents pendant les groupes de parole
	Sur le site de votre association, Newsletters internes
Durée prévue	Illimitée
	Non
La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ?	Oui
Merci de préciser	La spécificité de l'unafam réside dans la pair aidance : ce sont des familles concernées par la maladie psychique d'un proche qui accompagnent des familles dans la même situation par conséquent les bénévoles et usagers par la même occasion participent aux instances de gouvernance et se soutiennent mutuellement.
Y'a-t-il une dimension consacrée à l'empowerment dans votre action ?	Non
	Oui

Quels sont les objectifs opérationnels ?	
Nombre de consultants impliqués dans l'action	Une psychologue prestataire
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Handicap psychique / Maladies psychiatriques
Nombre de bénévoles impliqués dans l'action	Un bénévole référent pour le groupe de parole
	Départementale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Hôpitaux, cliniques, Locaux associatifs
	Oui
	Oui
	Non
Existe-t-il un comité de pilotage ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	La commission aide aux aidants coordonne tous les groupes de parole. Cette commission se réunit 4 fois par an avec tous les bénévoles référents des formations et groupes de parole. Une réunion annuelle est proposée pour harmoniser les pratiques entre tous les référents des groupes de parole et les psychologues.
Existe-t-il un comité technique ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	Les deux responsables de la commission aide aux aidants se réunissent régulièrement avec ou sans salarié pour organiser tous ces groupes. Les membres du bureau de la délégation valident toutes propositions faites au sein de cette commission puisque que c'est l'entité qui décide de toute action prise au sein de la délégation.
	Non
Vous pouvez nous transférer vos outils (documents, pdf, photos, vidéos, etc.)	J'accepte de transférer mon / mes outils
Méthode retenue	Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)
Ce bilan a été remis...	Les deux

Si un bilan officiel a été remis, à qui l'a t-il été précisément ?	À l'ARS
	Oui
Merci de développer votre réponse	Cette action est déjà proposé par l'UNAFAM national sur tout le territoire français
Des outils de transférabilité ont-ils été prévus/utilisés ?	Oui